

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2024

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2024 :

Monsieur MEYER Florent, professeur des universités - praticien hospitalier de 1^{ère} classe, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MINOUX Maryline, professeure des universités - praticienne hospitalière de 1^{ère} classe, vice-présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame PERRIN-MOZET Clarisse, assistante ingénieure CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Vandoeuvre-lès-Nancy.

Monsieur AKARMA Kadour, assistant ingénieur, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur GASIA Victor, ingénieur d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame MASSON Marie-Renée, attachée d'administration de l'Etat, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Strasbourg, le 27 août 2024

La Directrice générale des services
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT